27/12/2022

Avis aux porteurs
du FCP Dorval Global Convictions

Part	Devises	Codes ISIN
R (C)	EUR	FR0010687053
I (C)	EUR	FR0010690974
N (C)	EUR	FR0013307626
Q (C)	EUR	FR0013391166

Nous informons les porteurs du FCP Dorval Global Convictions des modifications suivantes apportées au Fonds :

1. Pour répondre à l'évolution de la réglementation européenne, la société de gestion a :
   - Ajouté l'annexe contenant les informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 ;
   - Précisé le taux minimum d'investissements durables au sens de la règlementation (UE) 2019/2088 que le Fonds s'engage à détenir ;
   - Précisé le pourcentage minimum d'investissements alignés sur la taxonomie de l'Union européenne que le Fonds s'engage à détenir ;
   - Précisé certaines notions utilisées dans sa méthodologie ESG pour une parfaite compréhension des porteurs ;
   - Procédé au passage aux Documents d'Informations Clés (DIC) issus de la réglementation (UE) 1286/2014 (dite Règlementation « PRIIP'S ») à la place des Documents d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) issus de la Directive 2009/65/EC (UCITS).
2. Elle a défini deux indicateurs d'intensité ESG pour lesquels la gestion du Fonds doit permettre d'obtenir un meilleur résultat que celui de l'univers d'investissement des titres éligibles.
3. Elle a pris en compte les exigences du règlement UE 833/2014 concernant l'interdiction de souscription des ressortissants russes ou biélorusses.
4. Elle a reprécisé que les frais de recherche peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.
5. Elle a reprécisé que les éventuels bons ou droits détenus suite à des opérations affectant les titres en portefeuille sont autorisés, le Fonds n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

Ces modifications entrent en vigueur le 30 décembre 2022.

Les autres dispositions de la documentation juridique demeurent inchangées.

Le DIC et le prospectus du Fonds sont disponibles :

- Au siège social de la société de gestion, Dorval Asset Management 1 Rue de Gramont – 75002 PARIS
- Ils vous seront adressés sur demande écrite dans un délai de huit jours ouvrés :
  - Par e-mail adressé à : informations@dorval-am.com
  - Ou sur le site internet de la société de gestion : www.dorval-am.com